

Communiqué de presse

Paris, le 5 février 2020

Coblence avocats accueille Marion Fabre et Alexandre Polak en tant qu'associés au sein de ses équipes Corporate et Fiscalité

Coblence avocats renforce ses équipes Corporate et Fiscalité avec les nominations respectives de Marion Fabre et d'Alexandre Polak en tant qu'associés. Le cabinet compte désormais 14 associés pour 45 avocats.

• A propos de Marion Fabre

Marion Fabre a développé une expertise dans le domaine du *private equity*. Elle accompagne ses clients (sociétés, fonds d'investissement et *family offices*) dans leurs opérations de levée de fonds et de LBO, OBO, MBO, LMBO. Dans ce cadre, elle assiste également les dirigeants dans la négociation de leur *management package*. Elle conseille, par ailleurs, les entreprises dans toutes leurs opérations de croissance externe, de transmission et de rapprochement par voie de fusion ou de *joint-venture*.

Elle a débuté sa carrière d'avocat en 2012 au sein du cabinet Chammas & Marcheteau où elle intervenait notamment en *private equity* et structuration de fonds avant de rejoindre Coblence avocats en 2014 où elle a enrichi sa pratique M&A. Elle est diplômée d'un DEA de Droit des affaires internationales (Université de Toulouse 1 - Capitole).

A propos d'Alexandre Polak

Alexandre Polak conseille régulièrement des sociétés françaises et internationales sur leurs problématiques fiscales liées aux fusions-acquisitions, restructurations et opérations de *private equity*, ainsi que sur leurs opérations courantes. Il accompagne également des personnes physiques résidentes et non-résidentes fiscales françaises dans leurs relations avec l'administration ainsi que dans le cadre de leur structuration patrimoniale, notamment lors de transmissions ou d'acquisitions immobilières. Il est accompagné de son collaborateur, Thibaut Hubert.

Avocat fiscaliste depuis 2010, Alexandre Polak a acquis son expérience professionnelle dans des cabinets d'avocats d'affaires anglo-saxons et français. Avant de rejoindre Coblence avocats, il a successivement exercé chez Arsene Taxand et Veil Jourde puis au sein du cabinet Bird & Bird en qualité de Consel. Il est titulaire d'un Master 2 de Fiscalité Internationale (Université Paris II Assas / HEC) et d'un LLM en Fiscalité (Queen Mary - University of London).

Ludovic Dorès, Managing partner déclare : « Nous nous réjouissons des nominations de Marion et Alexandre en qualité d'associés. Elles reflètent le dynamisme du cabinet et sa capacité tant à promouvoir en interne qu'à attirer les meilleures compétences. Ce renforcement des équipes, qui s'inscrit dans la poursuite de sa stratégie de développement maîtrisée, permettra d'assoir le cabinet sur son segment de marché (transactions small & mid Cap). »

Le cabinet qui compte désormais 14 associés accueillerar très prochainement plusieurs collaborateurs afin de renforcer ses différentes équipes (Corporate / Fiscalité / Restructuring / Immobilier).

A propos de Coblence avocats

Coblence avocats est un cabinet d'avocats créé en 1984, dédié au droit des affaires et comptant à ce jour 45 avocats dont 14 associés.

Le cabinet propose à ses clients un panel de compétences complet et cohérent et une expertise sur-mesure dans les principaux domaines du droit des affaires :

- Corporate / Fiscalité;
- Droit social et droit des dirigeants ;
- IP / IT ;
- Droit de l'immobilier et de la construction ;
- Restructurations / Droit des entreprises en difficulté ;
- Contentieux des affaires.

Contacts:

Ezgi Ozen - Eliott & Markus T: 01 53 41 41 84 e.ozen@eliott-markus.com Marie Deléage - Coblence avocats T: 01 53 67 24 24 www.coblence-avocats.com deleage@coblence-avocats.com